



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Sports

Rapport d'activité 2017

Le Plan d'action national « Gesond iëssen, Méi bewegen » (PAN GIMB) Extension dans le domaine de l'activité physique

Dans le contexte de la mise en œuvre des mesures développées dans le Plan d'action national « Gesond iëssen, Méi bewegen » (PAN GIMB) – extension dans le domaine spécifique de l'activité physique – adopté par le Conseil de Gouvernement en juin 2011, l'année 2017 se caractérise par

- la promotion de la motricité dès le plus jeune âge ;
- la promotion générale d'une activité physique régulière et adaptée de 0 à 99 ans ;
- l'élaboration du plan « GIMB » 2018-2025.

Promotion ciblée de la motricité dès le plus jeune âge (0 à 12 ans)

Depuis le lancement de thématique en septembre 2015 dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne (cf. chapitre correspondant du Rapport d'Activité 2015), le Ministère des Sports continue à s'investir, dans l'intérêt de l'enfant, quel que soit son environnement (famille, crèche, école, structure d'accueil, club de sport, etc.), pour

- une information, voire sensibilisation aiguisée au sujet de l'importance de la motricité, de sa stimulation et de son développement dès le plus jeune âge ;
- une amélioration qualitative de l'éducation motrice de base ;
- la création d'espaces et d'infrastructures propices au développement moteur ;
- une mise en réseau efficace facilitant synergies, coopérations cohérentes et concepts intégrés.

Pour réaliser ces objectifs, qui se résument à l'intérieur d'un concept global d'encadrement de la motricité des enfants dès le plus jeune âge, le Ministère des Sports collabore étroitement avec ses partenaires interministériels, notamment le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Guide pratique „Handreichung zur Bewegungserziehung bei Kindern (0-12 Jahre)“ – „Hintergründe und Ratschläge“

Le projet CI2-1 s'inscrit dans le contexte du Centre d'intérêt 2 « Stimulation et éducation motrice des enfants », dont l'objectif est de « mettre les personnes et les structures d'accueil des enfants de 0 à 12 ans en mesure d'assurer une stimulation et une éducation motrices ».

Depuis 2012, un groupe de travail composé d'experts en activité physique et motrice et de professionnels du terrain de l'enfance, collaborent à l'élaboration d'un guide pratique susceptible de fournir, d'un côté, des informations sur le développement moteur de l'enfant dès le plus jeune âge, et d'un autre côté, des indications pratiques pour mettre en route des initiatives, programmes et actions favorables.

Sur base de l'évolution des travaux rédactionnels relancés en 2018, la finalisation du guide peut être envisagée pour 2019.

Analyse et évaluation de cinq projets pilotes intervenant au niveau de la motricité et de l'activité physique des enfants (3-12 ans)

Le projet CI5-1 s'inscrit dans le contexte du Centre d'intérêt 5 « Compléter et améliorer l'offre sportive nationale et locale ». Il consiste plus particulièrement dans l'analyse et l'évaluation des cinq projets pilotes suivants conventionnés par le Ministère des Sports, et mis en place entre 2009 et 2011.

- « Fit Kanner Miersch » (Commune de Mersch)
- « Hesper beweegt sech » (Commune de Hesperange)
- « Jonglënster gutt drop » (Commune de Junglinster)
- « Multisport Monnerech » (Commune de Mondercange)
- « Sport-Krees Atert » (Canton de Rédange)

L'état des lieux et l'évaluation proprement dits ont été réalisés, sur base des conventions respectives, pour chacun des cinq projets-pilotes par le biais des données et informations recueillies entre septembre et novembre 2013 sous forme de questionnaire-inventaire, interview d'évaluation, sondage parents/partenaires.

Le volet « analyse et évaluation » du projet vient de clôturer avec les échanges menés en mars 2017 entre les responsables des projets-pilotes et le Commissaire du Gouvernement à l'Education physique et aux Sports.

Partant du constat général que chacun des cinq projets de motricité accomplit avec succès les missions leur confiées en matière de motricité, le Ministère des Sports entend se concerter en 2018 avec les partenaires ministériels, communaux et locaux impliqués pour décider d'un commun accord les démarches concrètes à entreprendre dans l'optique des buts et objectifs du PAN GIMB.

Atelier pratique de motricité précoce « Krabbel a Wibbel » (0-3 ans)

L'atelier « Krabbel a Wibbel » est une aire de jeu et de motricité spécialement conçue pour les enfants âgés entre 0 et 3 ans, lancé en 2015 par le Ministère des Sports dans le contexte de la promotion de la motricité dès le plus jeune âge.

Depuis 2017, l'atelier « Krabbel a Wibbel » est animé par des moniteurs expérimentés de la Fédération luxembourgeoise de Gymnastique, assistés par des élèves en classes terminales du Lycée technique pour professions éducatives et sociales.

Le but poursuivi est de sensibiliser, et d'informer, toute personne en charge d'enfants en bas âge aux effets bénéfiques du jeu libre et spontané adapté à l'âge et au développement des petits enfants, et ceci, en 2017, notamment à l'occasion du :

- « COSL Spillfest » (25 mai 2017) et du
- « Salon LËTZ Be active » (24 septembre 2017)

Actions de relance et d'encouragement pour l'utilisation de la bicyclette

Le Centre d'intérêt 4 du PAN GIMB entend « favoriser la mobilité douce et le sport informel ». Il s'agit de « remettre en place des habitudes actives en créant des conditions favorables à une relance et, en même temps, mener des actions de sensibilisation et de pratique ».

Entre 2013 et 2016, quelque 1 700 enfants âgés entre 4 et 12 ans, issus, entre autre, des écoles fondamentales, des sections LASEP, des Maisons relais etc. ont participé à l'école de vélo itinérante « Sëcher um Velo », mise en œuvre par le Ministère des Sports pour apprendre et/ou perfectionner les éléments essentiels à une conduite sûre et maîtrisée du vélo.

A l'action « Sëcher um Vëlo » a succédé fin 2016 le projet « Programme d'activités, le cyclisme à l'école fondamentale » du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Elaboré en collaboration avec l'Université de Luxembourg par un groupe interministériel, dont a également fait partie le Ministère des Sports, ce programme amène les élèves des cycles 1 à 4 à rouler à vélo en toute sécurité, et à encourager l'utilisation quotidienne du vélo comme moyen de mobilité douce. Il comprend un ensemble de fiches didactiques ainsi qu'une offre de formation continue mise à la disposition des enseignants.

L'action « Rentrée scolaire – GIMB » est lancée annuellement par le Ministère de la Santé parmi les élèves et les parents d'élèves du cycle 2.1 de l'Ecole fondamentale. A l'instar de 2016/17, la campagne nationale de sensibilisation a également mis l'accent, à l'occasion de la rentrée scolaire 2017/18, sur l'importance de l'activité physique régulière chez les enfants en les encourageant à parcourir, par exemple, le trajet de la maison à l'école à pied, à bicyclette ou encore en trottinette, et ceci en toute sécurité.

Espaces et infrastructures propices au développement moteur

Dans le cadre du onzième programme quinquennal d'équipement sportif (2018-2022), dans le champs d'application duquel tombent la réalisation d'équipements sportifs nouveaux, les projets de rénovation et de modernisation d'infrastructures existantes, le Ministère des Sports s'est vu accorder pour la première fois le subventionnement des zones de motricité dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants.

Avec l'aménagement de zones de motricité auxquelles les enfants peuvent accéder à tout moment pour pratiquer librement et sans instructions plus poussées et selon leur propre envie des mouvements ou des jeux, une influence positive s'effectue sur leur motricité.

Ainsi, le Ministère des Sports s'est engagé à créer des espaces qui permettent à l'enfant d'acquérir et de développer de nouveau ces mouvements fondamentaux de mobilité.

Promotion générale d'une activité physique régulière et adaptée de 0 à 99 ans

Stands d'information, de sensibilisation GIMB

Pour enraciner l'importance du message phare « Gesond iëssen, Méi bewegen » dans la mentalité, voire le subconscient des gens, grands et petits, et en faire ainsi un incontournable de la société luxembourgeoise, le Ministère des Sports s'est associé au comité interministériel GIMB dans le cadre de la participation en 2017 avec des stands d'information et de sensibilisation GIMB aux événements suivants :

- Marche « Walk4Europe » du 13 mai 2017
(Parlement européen – 60^e Anniversaire du Traité de Rome)
- Salon « LËTZ Be active » du 24 septembre 2017
(Ministère des Sports / Semaine européenne du Sport 2017)
- Journée Santé Sport « LëtZ GIMB » du 16 octobre 2017
(Action conjointe : International Women's Tennis Promotion Luxembourg (IWTP) asbl et Ministère de la Santé – Tournoi de Tennis BGL BNP Paribas Luxembourg Open 2017)

Campagne « LëtZ move – All Dag Bewegung a Sport, och fir dech »

Le projet de restructuration de la campagne nationale « LëtZ move », lancée en 2012 et abandonnée en 2016, vient d'être entamé en 2017.

Il est projeté d'intégrer ce projet dans un autre projet en cours de réalisation et qui concerne plus particulièrement la digitalisation du traditionnel guide « Calendrier du sport-loisir », dont la première édition date de 1984.

Ainsi, les objectifs convergents des deux projets sont réunis à l'intérieur d'un seul projet afin d'optimiser le résultat en ciblant la création d'un seul et unique outil innovateur, performant et enrichissant capable de donner envie de bouger, de s'adonner avec plaisir à une pratique sportive en facilitant l'accès à une information large et actualisée sur l'offre riche et variée existante.

Semaine européenne du Sport – European Week of Sports (EWoS)

Le principal objectif de la « Semaine européenne du sport », initiée en 2015 par la Commission européenne, est de mobiliser de manière durable tous les citoyens européens pour une activité physique régulière. Ainsi, elle entend apporter une plus-value à des initiatives existantes, tout en engendrant des projets et événements nouveaux.

Au Luxembourg, cette campagne européenne ne fait que rejoindre les efforts nationaux entrepris depuis 2006 dans le cadre du PAN GIMB : promouvoir parmi toute une population de 0 à 99 ans, une alimentation saine et équilibrée ainsi qu'une activité physique régulière et adaptée en multipliant et en diversifiant l'offre afférente en vue du choix le plus favorable à la santé et au bien-être.

Le Ministère des Sports, en charge de la coordination nationale de EWoS, accorde, de son côté, une importance particulière à cette convergence en intégrant le logo et le message clé GIMB dans toutes les activités officielles qui se déroulent au Luxembourg dans le cadre de la Semaine européenne du Sport (23-30 septembre).

Nuit du Sport

La « Nuit du Sport » est une initiative GIMB conjointe du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse / Service national de la Jeunesse et du Ministère des Sports en coopération avec les communes participantes.

Lancé une première fois en 2009, cet événement devenu entretemps événement phare, a pour objectif de permettre aux jeunes et moins jeunes, quel que soit leur statut social, leur nationalité et leur prédisposition physique, i.e. à toute une population de 0 à 99 ans, de découvrir, dans un cadre local accueillant et festif, une large palette de pratiques « sportives » et une offre culinaire saine et équilibrée, pour stimuler ainsi le goût et le plaisir pour un mode de vie sain et actif.

La neuvième édition de la « Nuit du Sport » du 20 mai 2017 s'est déroulée dans 25 communes qui ont réussi à offrir 110 disciplines sportives les plus diverses aux quelque 8 000 participants.

Journée nationale « FIT50PLUS »

Cette journée destinée à promouvoir les bienfaits d'une activité physique régulière et de stimuler la génération ciblée des 50 plus en vue d'un mode de vie sain et actif, a eu lieu pour la première fois en date du 4 novembre 2016 sur le site du Campus Geesseknäppchen à Luxembourg-Merl.

Organisée par le Ministère des Sports en partenariat avec le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois et le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région dans le cadre du plan d'action national GIMB, les négociations sont actuellement en cours pour déterminer le lieu et la tutelle organisationnelle d'une deuxième édition « FIT50PLUS ».

Plan d'action GIMB 2018-2025 – Comité interministériel GIMB

Face à la persistance inquiétante des problèmes de santé liés à la sédentarité et l'obésité au Luxembourg, et compte tenu des résultats de l'évaluation des mesures entreprises entre 2006 et 2016, les quatre Ministres engagés GIMB ont publiquement confirmé leur soutien à la continuation et à l'adaptation du programme interministériel GIMB, lors de la cérémonie de célébration de son 10^e Anniversaire fin 2016.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan GIMB 2018-2025, le comité interministériel continue à assumer son rôle d'organe de coordination générale de la politique commune en faveur d'une alimentation saine et d'une activité physique régulière.

Dans la mission lui confiée, le comité interministériel se fait assister par une consultante externe mise à disposition par le Ministère de la Santé.

Après réactualisation des principes directeurs et définition des nouveaux axes d'intervention, les premiers groupes de travail autour des thématiques « Gouvernance », « Enfance et Adolescence », « Adultes » et « Personnes âgées » ont débuté avec la détection de mesures concrètes en novembre 2017.

Le nouveau plan GIMB est projeté à être soumis au cours de 2018 à l'approbation du Conseil de Gouvernement.

Groupe de travail « promotion de la motricité »

Le groupe de travail « promotion de la motricité » est une plateforme d'échange et de promotion de la motricité créée en 2013, qui est coordonnée par le Ministère des Sports en concordance avec la politique GIMB.

Ses objectifs et sa composition ont été énoncés en détail dans le chapitre correspondant du Rapport d'activité 2013 du Ministère des Sports.

Quelques-uns de ses membres ont été associés en novembre 2017 aux réflexions menées autour de la thématique « Enfance et Adolescence » dans le contexte de l'élaboration du plan GIMB 2018-2025.

N'ayant plus siégé depuis 2015, le groupe de travail « promotion de la motricité » se verra relancé dans le contexte du développement des activités concrètes à mener dans le cadre du plan GIMB 2018-2025.